

Petit guide du parrain



À détacher,
et à remettre
au parrain

Douze questions que vous vous posez

Cher parrain,

Vous avez été choisi pour être le parrain de votre filleul(e) parce que vous êtes proche et ami de ses parents.

En disant oui, vous prenez une responsabilité : auprès de votre filleul(e), vous êtes convié à être témoin de la foi de l'Église catholique.

Les premiers éducateurs de la foi sont, bien sûr, les parents. Vous-même, cependant, vous aurez à vous tenir à leurs côtés et à les épauler dans cette grande et passionnante mission d'éveilleurs de la foi.

C'est la raison pour laquelle l'Église demande que le parrain et la marraine soient chrétiens et désireux d'aider leur filleul(e) à grandir dans sa vie de baptisé(e).

Avec ses parents, vous êtes appelés à faire découvrir à votre filleul(e) son appartenance à un peuple tout à fait extraordinaire : le peuple des enfants de Dieu.

Ce peuple parle une langue : la langue de l'Évangile, qui est la plus belle langue au monde, la langue qui traverse toutes les barrières et toutes les frontières. Pour que votre filleul(e) apprenne cette langue, il faudra qu'il l'entende parler – comme il entendra parler le français. Et ce sera à vous, parrain, avec les parents, de lui parler cette langue : langue du pardon, de la tolérance, de la solidarité...

C'est la langue qu'a parlée à la perfection le Fils de Dieu, Jésus le Christ, celui qui est allé au bout de l'amour pour son Père et pour ses frères les hommes.

* **Qu'est-ce qu'un sacrement ?**
Votre filleul(e) reçoit un sacrement. Un sacrement est la manifestation concrète et efficace de l'amour toujours gratuit de Dieu pour ses enfants.

Il y a sept sacrements qui, tous, sont confiés à l'Église : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'onction des malades, l'ordre et le mariage.

Le sacrement est un acte du Christ : votre filleul ne se baptise pas lui-même ; il est baptisé par Jésus le Christ qui le plonge dans les eaux de sa mort pour le faire rejaillir dans sa résurrection.

* **Que veut dire « baptiser » ?**
Le mot « baptiser » vient du mot grec « baptizein » qui veut dire : plonger, immerger. Le baptisé est plongé dans les eaux de la mort du Christ d'où il sort, ressuscité avec lui, en créature nouvelle.

Le baptême est une nouvelle – une deuxième – naissance. Le baptisé reste l'enfant de ses parents selon la chair ; mais, par le baptême, il devient l'enfant de son Père qui est aux cieux.

Par le sacrement du baptême, l'enfant entre dans une relation intime – une communion – qui l'unit à Dieu le Père par la grâce de Jésus le Christ et la puissance de l'Esprit de force et de sainteté.

* **Pourquoi baptiser un petit enfant ?**

Demander le baptême pour un petit enfant n'est pas le priver de sa liberté. Au contraire : c'est s'engager à l'initier peu à peu à la foi des chrétiens et lui permettre ainsi de vivre un jour, si telle est sa libre décision, dans la lumière du Christ.

* **D'où viennent les mots « parrain » et « marraine » ?**

Le mot « parrain » vient du mot latin « pater » (père) et le mot « marraine » du mot latin « mater » (mère). Le mot « filleul », lui aussi, vient du latin : « filius » (fils) et « filial » (fille). Leur origine montre bien que ces termes renvoient à la parenté spirituelle qui unit le parrain et la marraine à leur filleul(e).

* **À partir de quel âge peut-on être parrain ou marraine ?**

L'âge minimum est de 16 ans, mais le prêtre peut éventuellement donner son accord pour un parrain plus jeune.

* **Est-il nécessaire qu'il y ait, à la fois, un parrain et une marraine ?**

Le baptisé peut avoir un parrain ou une marraine. Cependant, à l'image du couple parental, les parents aiment le plus souvent choisir un parrain et une marraine. Il pourra donc y avoir : soit seulement un parrain ou une marraine ; soit à la fois un parrain et une marraine.

* **Pourquoi un petit enfant doit-il avoir, pour son baptême, un parrain ou/et une marraine ?**

Le jour du baptême de votre filleul(e), l'Église veut qu'un homme et une femme représentent la communauté des chrétiens qui accueille en son sein un nouveau membre. Voilà pourquoi, au cours de la célébration, le prêtre vous demande si vous adhérez pleinement à la foi de l'Église.

* **Quand il n'y a qu'un seul parrain (ou une seule marraine), peut-on lui adjoindre un baptisé d'une autre confession chrétienne ?**

Quand il n'y a qu'un parrain (ou qu'une marraine) et si les parents

enmanifestent le désir, on peut lui adjoindre un chrétien non-catholique s'il professe réellement la foi au Christ. Ce baptisé d'une autre confession chrétienne (protestante, anglicane, orthodoxe) sera alors choisi comme « témoin » chrétien du baptême.

* Pourquoi le parrain et la marraine doivent-ils avoir reçu les trois sacrements de l'initiation (le baptême, la confirmation et l'eucharistie) et mener une vie conforme à la foi ?

Parrain et marraine, vous n'êtes pas appelés à être de simples amis du baptisé et de ses parents. Ce que l'Église attend de vous, c'est que vous soyez, auprès de votre filleul(e), des éveilleurs de la foi en Jésus Christ et des guides sur le chemin du royaume de Dieu.

Si vous avez peur de ne pas être à la hauteur de la tâche qui vous est confiée, sachez que le chrétien, hélas, ne vit jamais en totale conformité avec l'Évangile. Baptisés dans la mort et la résurrection du Christ, nous formons un peuple de pécheurs qui se placent sous le regard du Dieu de miséricorde et reçoivent de lui la force de l'Esprit pour avancer dans la vie en enfants

de lumière. Le chrétien n'est pas appelé à la perfection, mais à la sainteté.

* Quel cadeau doit-on faire à son filleul(e) ?

Le plus beau cadeau que vous puissiez offrir à votre filleul(e) est celui d'une relation affectueuse, solide, durable, que vous saurez entretenir par des contacts réguliers, des courriers ou des courriels, des communications par téléphone ou par SMS... si bien que, plus tard, il sera toujours heureux de rencontrer son parrain ou sa marraine et de pouvoir lui ouvrir son cœur.

Un beau cadeau souvenir pourra être un signe de foi que votre filleul(e) portera (une croix, une médaille de la Vierge, une médaille de son saint patron ou de sa sainte patronne...) ou qu'il mettra en évidence dans sa chambre (une Bible, une icône, le cierge de la célébration...).

* Au lendemain du baptême, quel est le rôle du parrain et de la marraine ?

Aujourd'hui votre mission est d'aider le père et la mère de votre filleul(e) à être fidèles à leur responsabilité de parents chrétiens pour qu'un jour votre filleul(e) puisse dire « je crois » et puisse être nourri, d'année en année, de cette foi.

Demain votre mission sera d'être un croyant fidèle auquel votre filleul(e) aimera se référer et se confier en toute liberté.

Accepter d'être parrain ou marraine ne consiste pas simplement à faire plaisir aux parents du baptisé : c'est accepter de devenir témoin de la foi de l'Église auprès du filleul et, par voie de conséquence, d'être présent aux côtés du père et de la mère dans leur vocation d'éducateurs de la foi de l'enfant.

* Et dans quelques années ?

Lorsque votre filleul aura grandi, il sera important que vous puissiez être présents aux étapes clés de sa vie de baptisé : première communion, profession de foi, confirmation, mariage ou engagement dans la prêtrise ou la vie religieuse...

Plus grande sera la proximité avec votre filleul(e) et plus riche sera votre présence à ces moments décisifs de son existence. Plus vous aurez à cœur de suivre son cheminement dans la foi et de témoigner auprès de lui de la manière dont vous-mêmes avez marché et continuez de marcher à la suite de Jésus le Christ, et plus naturelle sera votre place de parrain et de marraine lors des fêtes auxquelles votre filleul vous invitera.

Votre rôle durant la célébration

À l'accueil

- Le prêtre vous demande si vous êtes disposés à aider les parents à exercer leur mission d'éducateurs de la foi. Vous répondez : oui (nous le sommes).
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, expliciter quelque peu votre réponse.
- Après le prêtre et les parents, vous marquez votre filleul(e) du signe de la croix, le signe par excellence des chrétiens.

Au baptistère

- Le prêtre invite les parents et vous-mêmes – parrain et marraine – à vous rappeler votre propre baptême. Il vous demande de :
- renoncer au péché : vous répondez « Je renonce » ou bien : « Je le rejette » ;
- proclamer la foi en Jésus Christ, la foi de l'Église, dans laquelle tout enfant est baptisé : vous répondez « Je crois ».
- Après le baptême dans l'eau baptismale et l'onction

avec le saint chrême, vous êtes invités par le prêtre à revêtir votre filleul(e) du vêtement blanc que vous avez apporté pour lui (elle).

- Enfin, le prêtre présente au père ou à l'un de vous le cierge allumé au cierge pascal en disant : « Recevez la lumière du Christ ». Cette lumière, l'Église vous invite à l'entretenir pour que votre filleul (e), illuminé (e) par le Christ, avance dans la vie en enfant de lumière et demeure fidèle à la foi de son baptême.

À l'autel

- Avec les parents et tous les fidèles présents, vous recevez la bénédiction du prêtre qui demande à Dieu tout-puissant de vous bénir : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, pour que vous soyez, toujours et partout, des membres vivants de son peuple.
- À la suite du prêtre et des parents, vous signez le registre paroissial des baptêmes. Votre signature dit votre engagement.